

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville.
26, Avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX
Contact : Madame le Directeur Général

2 - PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :

Marché public de services passé en procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

3 - OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION :

Les prestations, objet du présent marché, concernent le déménagement des locataires vers d'autres appartements pendant la durée des travaux de requalification et résidentialisation des bâtiments « Renard » et « Sanglier » à Thionville.

Plus précisément, les prestations du présent marché concernent les opérations de transfert aller-retour ou aller simple du matériel et mobilier.

4 – VISITE OBLIGATOIRE DU SITE

Avant la remise de leur offre et pour permettre aux candidats de prendre connaissance des contraintes spécifiques du site, ces derniers devront obligatoirement visiter les lieux en présence d'un technicien de l'OPH Portes de France Thionville et d'un représentant de la maîtrise d'œuvre.

Les candidats devront se présenter sur place à la date suivante :

Mercredi 12 décembre 2018 de 9h00 à 11h00.

5 – NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

L'objet du marché ne permet pas l'allotissement car la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

6 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT :

Prêts NPNRU, Eco-prêt CDC logement social, prêt PAM CDC, subvention NPNRU et fonds propres.

7 – CHOIX ET CLASSEMENT DES CANDIDATURES :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 62 du décret n° 2016-360 et selon les modalités définies dans le règlement de consultation

8 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

- Démarrage des travaux : Mars 2019 (y compris période de préparation de 22 jours),
- Délai d'exécution : 30 mois ferme.
- Variantes imposées : le cahier des clauses techniques particulières comporte des variantes imposées par l'acheteur
- Variantes libres (à l'initiative du candidat) : **interdites** conformément au règlement de consultation.
- Négociation : **autorisée** conformément au règlement de consultation

9 - RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS :

Pour tout renseignement, le candidat contactera :

l'O.P.H. Portes de France Thionville
Service Maîtrise d'Ouvrage
26, avenue Albert 1^{er}
BP 60116
57103 THIONVILLE CEDEX
Tél. : 03.82.82.05.10
Fax : 03.82.82.05.18

Le retrait des dossiers est à effectuer sur le site www.marches-securises.fr

10 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le vendredi 28 décembre 2018, 16 heures délai de rigueur.

Les candidats devront obligatoirement transmettre leur offre par voie de dématérialisation selon les modalités fixées à l'article 11 du présent avis d'appel public à la concurrence.

Les candidats ne pourront pas déposer leur offre sous format papier. En conséquence, tout pli déposé sous format papier sera déclaré non ouvert et renvoyé à son expéditeur.

Le pli électronique contiendra l'ensemble des pièces justificatives énumérées au règlement de consultation.

En complément de l'offre dématérialisée, les candidats peuvent éventuellement transmettre une copie de sauvegarde sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

Madame la Présidente de la commission d'appel d'offres de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville, 26 avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX.

Sur l'enveloppe, inscrire la mention « **Candidature relative aux prestations de déménagement pour les groupes « Renard » et « Sanglier » à Thionville** », **ne pas ouvrir** » et le tampon de l'entreprise.

Le pli de sauvegarde qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous une enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son expéditeur.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour une période de 150 jours à chaque mise en compétition.

Nota : L'Office se réserve la faculté de ne pas donner suite à l'appel d'offres, si les candidatures remises ne sont pas satisfaisantes.

11 – DEMATERIALISATION :

La remise d'offres par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics ci-après et selon les règles d'utilisation de celle-ci.

L'accès à la plate-forme de dématérialisation se fait à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les candidatures déposées sur le site www.marches-securises.fr devront impérativement être déposées complètes avant les date et heure limites précitées. Tout dossier en cours de dépôt aux date et heure limites sera déclaré non ouvert.

12 - JUSTIFICATIFS A PRODUIRE :

Conformément à ceux fixés dans le règlement de consultation.

13 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Les critères ci-après définis, notés (de 0 à 10) par ordre d'importance décroissant, sont pris en compte pour le choix et le classement des offres :

Prix des prestations	30 %
Valeur technique (mémoire technique)	70 %

Pondération du critère valeur technique (mémoire technique) :

Présentation des moyens mis à disposition	15 %
Note méthodologique	30 %
Visite du site	20 %
Clause d'insertion sociale	5 %

14 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix – BP51038
67 000 Strasbourg Cedex
Téléphone : 03.88.21.23.23 / Télécopie : 03.88.36.44.66
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Les voies et délais de recours sont mentionnés dans le code de justice administrative.

15 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE:

Le vendredi 30 novembre 2018.